



Protocole sanitaire RENTREE 2022

publié le 28/08/2022

Bonjour,

Cette rentrée est à nouveau placée sous le risque d'un rebond épidémique. Nous faisons notre maximum pour rassurer tous les usagers de l'établissement tout en essayant de vivre le plus normalement possible.

Un nouveau cadre sanitaire pour le fonctionnement des établissements scolaires est mis en place pour cette rentrée scolaire.

Ce nouveau protocole compte un socle et 3 niveaux (infographie ci-dessous) :

Le socle

Le niveau 1 : niveau vert

Le niveau 2 : niveau orange

Le niveau 3 : niveau rouge

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

Ainsi, les cours se dérouleront en présence pour l'ensemble des niveaux. Les activités physiques et sportives pourront se dérouler sans restrictions. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions ne sera pas requise.

Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves et les personnels. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeurera fortement recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.

le lavage régulier des mains ou la mise à disposition de produits hydroalcooliques (disponible dans les salles de classe) ; Au collège nous maintenons l'accueil dans les classes avec du gel hydroalcoolique.

L'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures)

le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées (par les agents mais nous laissons dans les salles du virucide à disposition)

Pour le restaurant scolaire, nous revenons à une situation normale. Les élèves mangent avec qui ils souhaitent manger selon le roulement organisé par la vie scolaire. Le restaurant scolaire sera réaménagé et sera donc plus convivial. Nous mettrons du gel hydroalcoolique avant les repas et l'infirmière fera de la prévention auprès des élèves.

Quand la situation évoluera nous travaillerons avec les membres du CHSCT pour adapter le fonctionnement de l'établissement.

Nous vous remercions.

Bien cordialement,

Cyrille Savary

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	- Respect des mesures d'aération et de lavage des mains - Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) - Pas de limitation du brassage obligatoire - Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	- Respect des mesures d'aération et de lavage des mains - Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire - Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	- Respect des mesures d'aération et de lavage des mains - Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) - Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré - Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	Pas de restriction	Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

15 juillet 2022



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.